

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 avril 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 106 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriat DJAMBAE - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - André GLINKA-HECQUET - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHIAN représentée par Michèle EMERY - Solange BIAGGI représentée par Gérard CHENOZ - Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Valérie BOYER représentée par Isabelle SAVON - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Emilie DOURNAYAN représentée par Christophe DE PIETRO - Josiane FOINKINOS représentée par Nicole BOUILLLOT - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAIN - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Vincent GOMEZ représenté par Marc LOPEZ - Albert GUIGUI représenté par Josette VENTRE - Bernard JACQUIER représenté par Carine ROGER - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Patrick MENNUCCI représenté par Louisa HAMMOUCHE - Richard MIRON représenté par Albert LAPEYRE - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI - Marc POGGIALE représenté par Michel ILLAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Dominique TIAN représenté par René BACCINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Jean-Louis BONAN - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Dominique DELOURS - Marie MUSTACHIA - Stéphane RAVIER - Karim ZERIBI.

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

PEDD 008-921/15/CC

■ Approbation de la revalorisation de l'opération N°2013/00088 «Etude de programmation relative à l'aménagement de l'Installation de Collecte et Transfert Sud (ICTS)»
DTD 15/12871/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté Capelette, la continuité de la trame verte (Grand Parc du 26^{ème} Centenaire), le développement des transports publics et des voies de circulation sur cette zone induisent une réorganisation de l'espace. La position et l'organisation de l'exploitation du Centre de Transfert des déchets ménagers, la déchèterie et les activités associées de collecte implantées sur le boulevard Bonnefoy doivent être étudiées afin de s'inscrire dans cette action globale de développement urbain.

De ce fait, le 28 juin 2013 a été approuvée l'opération N°2013/00088 « Etude de programmation relative à l'aménagement de l'Installation de Collecte et Transfert Sud (ICTS) » pour un montant total de 200 000 euros TTC .

Le déplacement du site actuel et de l'ensemble de ses activités nécessitent de prendre en compte l'environnement et son développement dans la ZAC. Le programme intègre le renforcement du traitement des nuisances par un confinement complet des activités les plus sensibles afin d'obtenir à sa mise en service une intégration urbaine exemplaire. Le programme et les prérequis d'élaboration du marché de Conception Réalisation prévoient cet objectif qualitatif fort.

C'est pourquoi afin de finaliser ce programme et préparer l'étape suivante relative à l'élaboration d'un marché Conception Réalisation (études diagnostics, rédaction des pièces du marché, frais d'insertion, etc.) il est nécessaire de revaloriser l'opération de 195 000 euros TTC.

Cette revalorisation porte le montant total de cette opération à 395 000 euros TTC.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération AGER 019-426/13/CC du 28 juin 2013 approuvant la création et l'affectation d'une autorisation de programme relative à l'étude de programme pour l'aménagement de l'Installation de Collecte et Transfert Sud (ICTS) ;

Sur le rapport du Président,

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de revaloriser et financer cette opération ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la revalorisation d'un montant de 195 000 euros TTC de l'opération d'Investissement «Etude de programmation relative à l'aménagement de l'installation de Collecte et Transfert Sud (ICTS) » portant le montant global à 395 000 euros TTC

Article 2 :

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget Collecte et Traitement des déchets section Investissement de la Communauté Urbaine. Sous politique G110 - Natures 2031/2033/2135/2128/2158/2312/2315 - Fonction 812.

L'échéancier principal des crédits de paiement est le suivant :

Année 2015 : 250 000 euros

Année 2016 : 60 000 euros

Pour Visa
La Conseillère Déléguée
Propreté - Gestion des déchets

Monique CORDIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Propreté Environnement Développement
durable

Albert LAPEYRE

Certifié conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER